

Les subsides

Quant à l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, mon secrétaire parlementaire donnera une réponse plus détaillée. On procède présentement à une révision qu'il est chargé de coordonner au sein du ministère. Des réunions se sont tenues avec la plupart des provinces, à l'échelon des experts. Il en ressort qu'il n'y a pas de consensus entre les provinces participantes au sujet de l'Office, ce qui rend notre décision d'autant plus difficile à prendre. Nous étudions donc toutes les possibilités, mais nous n'avons pas encore tous les éléments en main. Lorsque l'étude sera complète, nous prendrons une décision sur l'avenir de l'Office.

Je tiens à rappeler au député que, sauf erreur, l'Office sera l'objet de discussions au comité permanent, la semaine prochaine, lorsque ce dernier reprendra l'étude du budget des dépenses. Il nous sera peut-être possible alors d'exposer dans les détails les résultats que notre étude aura donnés d'ici là. Mais je tiens à dire au député que l'étude est en cours, mais que je ne pourrai lui donner de plus amples informations que lorsqu'elle sera terminée et aura fait l'objet de consultations à l'échelon politique. Je crains de ne pouvoir rien ajouter pour l'instant.

M. Cyr: Monsieur le président, puis-je dire qu'il est 1 heure? Avant la suspension, cependant, puis-je demander au ministre s'il sera ici cet après-midi?

M. McGrath: Monsieur le président, le député devrait savoir que je suis toujours présent à la Chambre le vendredi.

Le président: Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures cet après-midi.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

● (1400)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

Le vice-président: Lorsque le comité a suspendu ses travaux à 1 heure, l'annexe D du bill C-23, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1980, était à l'étude, et le député de Gaspé avait la parole.

[Français]

M. Cyr: Merci, monsieur le président, je n'ai pas l'intention aujourd'hui de faire un long exposé sur la situation des pêches au Québec, si ce n'est d'informer la Chambre que l'industrie des pêches en Gaspésie a connu de grands succès depuis que je suis leur représentant à la Chambre des communes.

Les revenus des pêcheurs ont sensiblement augmenté au cours des dernières années dans la province de Québec et le nord du Nouveau-Brunswick et cela, monsieur le président, grâce aux politiques mises en œuvre par l'ancien ministre des Pêches, le député de Westmorland-Kent (M. LeBlanc). Toutefois, les pêcheurs du Québec, les propriétaires d'établissements de pêche, les employés des usines de transformation sont très inquiets des récentes mesures prises par l'honorable ministre de ce gouvernement progressiste conservateur et surtout aussi des restrictions budgétaires qu'on a apportées ou qu'on se propose aussi d'apporter au budget de 1980-1981 sur les ports pour petites embarcations. Depuis 10 ans, le gouvernement

[M. McGrath.]

libéral a mis en place des quais, des havres de pêche, des débarcadères, qui répondent aux besoins de l'industrie des pêches en Gaspésie. Il y a encore beaucoup à faire parce qu'on ne peut pas tout faire dans la même période.

Et le ministre a beaucoup de dossiers à son bureau à Ottawa, qui lui furent envoyés ou remis par l'ancien ministre à l'effet qu'il y a encore des travaux à exécuter en Gaspésie, et j'espère que les crédits seront disponibles, monsieur le président, pour qu'on puisse construire l'éperon que nous avons demandé au quai de Sainte-Anne-des-Monts, la construction de la Phase II des travaux au havre de pêche de Tourelle, le brise-lames et la rampe de lancement à Cloridorme, l'enrochement du petit débarcadère à Cap-à-l'Ours, des travaux à la Phase II du havre de l'Anse-au-Beaufils, des améliorations aux structures du dragage et du havre de Sainte-Thérèse, le débarcadère de Grande-Rivière, les réparations majeures au débarcadère de Newport, de même que la rampe de lancement. De plus, le ministère des Pêches et des Océans s'était engagé à contribuer à l'aménagement des havres de pêches artisanale et touristique à même l'entente Canada-Québec pour le développement touristique de cette zone. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les dossiers sont au bureau du ministre, et je compte bien qu'une partie des prévisions budgétaires de 1980-1981 sera affectée pour entreprendre ces travaux.

● (1410)

Le ministre des Finances (M. Crosbie) et le président du Conseil du Trésor (M. Stevens) disent que l'ancien gouvernement a trop augmenté le déficit canadien. Dans le passé, le gouvernement a pris des mesures pour pouvoir réduire les dépenses, diminuer les déficits, mais il ne les a jamais prises, monsieur le président, sur le dos des pêcheurs du Québec ou de l'Est du Canada. C'était pour le gouvernement libéral une classe privilégiée. Le candidat progressiste conservateur, lors des dernières élections, dans la circonscription de Gaspé, de même que tous les candidats progressistes conservateurs dans l'Est du Québec, ont promis qu'ils donneraient accès aux havres de pêche, aux pêcheurs par des réparations majeures, et que l'on construirait des rampes de lancement ici et là. Où va-t-on pouvoir exécuter ces travaux avec les coupures de budget annoncées par ce gouvernement?

Monsieur le président, je me pose la question depuis que ce gouvernement est au pouvoir et surtout au sujet de la position prise par les anciens députés progressistes conservateurs qui siégeaient de ce côté-ci de la Chambre, qui sont le gouvernement, et les nouveaux députés qui nous arrivent de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve, où sont-ils pour défendre les intérêts des pêcheurs? Nous ne les entendons plus parler, monsieur le président. Ils sont muets, ils sont doux comme des moutons. Je parle particulièrement du député de l'Île-du-Prince-Édouard, du député de Malpèque (M. Gass), du député de Cardigan (M. MacDonald), du député de Hillsborough (M. McMillan) et du secrétaire d'État et ministre des Communications, le député d'Egmont (M. MacDonald). Nous ne les avons pas encore entendus à la Chambre défendre les intérêts des pêcheurs, et surtout des pêcheurs côtiers, et critiquer la politique du ministre relativement à l'accès au golfe des grands chalutiers.